



**Assemblée Générale du Club Association Sportive
Pian- Médoc Cyclotourisme(ASPM CYCLOTOURISME)**

(Référence Association W332009738)

PROCES VERBAL DU 30 Novembre 2020

Cette Assemblée générale, compte tenu du contexte sanitaire exceptionnel, s'est tenue par correspondance.

Les documents avaient été envoyés avec la convocation aux adhérents par un courriel du 28 Octobre 2020. Les adhérents ont exprimé leurs votes par correspondance, avant le 30 Novembre 2020.

ORDRE DU JOUR : 1-Vote des rapports d'activités, moral et Financier

//2-Budget 2020/21//

3-Election du bureau

Ont exprimé leur vote par correspondance :16 adhérents sur 18

Andrighetto Gérard, Baillet Jean- Michel ,Bouveur Frédéric ,Beaupuy Marc, Bonnechere Vincent, Courtois Ginette, Danré Geneviève,Gelin thierry, Gelin Pascale,Le Calvez Loïc, Mora Annick,Mora Joseph,Perret Sébastien,Taillieu Etienne,Taillieu Valerie,Vinciguerra Marc

1-1-Les RAPPORTS MORAL ET D'ACTIVITÉS , joints à la convocation, ont été soumis au vote .Ils ont été rédigés par le Président Etienne Taillieu et la Secrétaire Geneviève Danré.

POUR :16 sur 16 votes

Il est espéré que la situation nous permettra de prévoir des randonnées extérieures, ce qui correspond à l'essence même de notre pratique sportive.

1-2-Le RAPPORT FINANCIER de l'exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020, joint à la convocation a été soumis au vote. Il a été rédigé par le Trésorier Loïc Le Calvez

POUR :16 sur 16 votes

2-Le PROJET DE BUDGET, rédigé par le trésorier,(pour la période du 01/10/2020 au 30/09/202,),joint à la convocation, est soumis au vote.

POUR :15, Abstention : 1 ,sur 16 votes

Pour ce futur exercice, le Club a prévu de doter les adhérents qui en feront la demande, d'une aide de 20€ pour l'achat de petit matériel relatif à l'équipement cycliste et du vélo. Cette dotation ,non fractionnable, sera versée en une seule fois sur présentation du justificatif(désignation et prix).

Une participation aux randonnées extérieures est prévue dans la limite de150€.

3-ELECTION DU BUREAU

Les candidats : TAILLIEU Etienne, LE CALVEZ Loïc, DANRÉ Geneviève sont élus à l'unanimité, 16 voix sur 16 votants

Respectivement comme Président, Trésorier, Secrétaire.

Fait à le Pian Médoc le 30 Novembre 2020

Le Président

Etienne Taillieu

La Secrétaire

Geneviève DANRÉ